

F.S.G.T Val de Marne

115, avenue Maurice Thorez – 94200 IVRY

Tél. : 01.49.87.08.50 - @-mail : fsgt94@wanadoo.fr - Site : fsgt94.org

Site du Volley Ball FSGT 94 : <http://fsgt94.volley.free.fr>



MISE A JOUR : **13 OCTOBRE 2015**

Associatif

Populaire

Solidaire

Amateur



BONNE SAISON A TOUTES ET TOUS !

**ANNUAIRE DES EQUIPES - CALENDRIER DES MATCHES
6 X 6 ET 4 X 4 MIXTES**

Les responsables de Poules

Nous vous rappelons que vos résultats doivent parvenir
à votre Responsable de Poule dans les 48 h 00 qui suivent la rencontre.

Poule 6 x 6 OR

Christian GORCE - 19, rue du Moulin de la Pointe – 75013 PARIS

Tél. (P) : 06.69.50.47.99

@-mail : christian.gorce@gmail.com

Poule 6 x 6 ARGENT

Romain ESSERMEANT – 44, rue des Coulomiers – 94130 noget

Tél. (P) : 06.79.65.64.14

@-mail : romainessermeant@yahoo.fr

Poule 6 x 6 BRONZE

Eric BROHAN - 11, rue Macias – 94400 VITRY

Tél. (P) : 06.59.82.23.26

@-mail : beric66@gmail.com

Poules 4 x 4 HARD

Pascaline FAVARD - 87, rue Pierre Brossolette – 91330 YERRES

Tél. (P) : 06.60.44.66.74

@-mail : pascaline.favard70@gmail.com

Poules 4 x 4 2

Matthieu GALLAND - 2, rue Montorgueil – 94150 RUNGIS

Tél. (P) : 06.84.07.04.33

@-mail : mat.galland@gmail.com

Poules 4 x 4 3

Cyril LEPLAT - 45, rue Jacques Prévert – 77330 OZOIR LA FERRIERE

Tél. (P) : 06.61.82.98.76

@-mail : cyril@essucy-volley.fr

Coupe GINETTE

Cyril LEPLAT - 45, rue Jacques Prévert – 77330 OZOIR LA FERRIERE

Tél. (P) : 06.61.82.98.76

@-mail : cyril@essucy-volley.fr

Le bordereau de composition des équipes et la feuille de match sont téléchargeables sur le site.

**La composition des équipes doit être adressée aux responsables de Poules
avant le démarrage des Championnats !**

Deux reports autorisés par phase. Tout autre report sera considéré comme forfait

Matches reportés à jouer dans la semaine de rattrapage qui suit la date initiale du match

CALENDRIER ET GRILLES – POULES DE 10

Jeudi 24 septembre 2015	Assemblée Générale de Début de saison				
A 1 : 12 / 16 octobre 2015	1 / 2	10 / 3	4 / 9	8 / 5	6 / 7
17 octobre au 1^{er} novembre 2015	Vacances Scolaires de Toussaint				
A 2 : 02 / 06 novembre 2015	3 / 1	2 / 4	5 / 10	9 / 6	7 / 8
A 3 : 09 / 13 novembre 2015	1 / 4	3 / 5	6 / 2	10 / 7	8 / 9
MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015	FERIE - Victoire 14-18				
16 au 20 novembre 2015	1^o TOUR DE LA COUPE GINETTE				
23 au 27 novembre 2015	RATTRAPAGES				
A 4 : 30 nov. / 04 décembre 2015	5 / 1	4 / 6	7 / 3	2 / 8	9 / 10
A 5 : 07 / 11 décembre 2015	1 / 6	5 / 7	8 / 4	3 / 9	10 / 2
A 6 : 14 / 18 décembre 2015	7 / 1	6 / 8	9 / 5	4 / 10	2 / 3
19 décembre au 3 janvier 2016	Vacances Scolaires de Noël				
04 au 08 janvier 2016	RATTRAPAGES				
A 7 : 11 / 15 janvier 2016	1 / 8	7 / 9	10 / 6	5 / 2	3 / 4
18 au 22 décembre 2016	2^o TOUR DE LA COUPE GINETTE				
A 8 : 25 / 29 janvier 2016	9 / 1	8 / 10	2 / 7	6 / 3	4 / 5
A 9 : 01 / 05 février 2016	1 / 10	9 / 2	3 / 8	7 / 4	5 / 6
08 au 12 février 2016	1/8^{ème} de FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATTRAPAGES				
15 au 19 février 2016	RATTRAPAGES				
Jeudi 18 février 2016	Assemblée Générale des Clubs à mi-saison				
22 février au 6 mars 2016	Vacances scolaires d'Hiver				
R 1 : 07 / 11 mars 2016	2 / 1	3 / 10	9 / 4	5 / 8	7 / 6
R 2 : 14 / 18 mars 2016	1 / 3	4 / 2	10 / 5	6 / 9	8 / 7
R 3 : 21 / 25 mars 2016	4 / 1	5 / 3	2 / 6	7 / 10	9 / 8
LUNDI 28 mars 2016	FERIE – Pâques				
29 mars au 1^{er} avril 2016	QUART DE FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATTRAPAGES				
R 4 : 04 / 08 avril 2016	1 / 5	6 / 4	3 / 7	8 / 2	10 / 9
R 5 : 11 / 15 avril 2016	6 / 1	7 / 5	4 / 8	9 / 3	2 / 10
16 avril au 1^{er} MAI 2016	Vacances Scolaires de Printemps				
R 6 : 02 / 06 mai 2016	1 / 7	8 / 6	5 / 9	10 / 4	3 / 2
JEUDI 5 MAI 2016	FERIE - Ascension				
09 au 13 mai 2016	DEMI-FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATTRAPAGES				
LUNDI 16 MAI 2016	FERIE - Pentecôte				
R 7 : 17 / 20 mai 2016	8 / 1	9 / 7	6 / 10	2 / 5	4 / 3
R 8 : 23 / 27 mai 2015	1 / 9	10 / 8	7 / 2	3 / 6	5 / 4
30 mai au 3 juin 2016	RATTRAPAGES				
R 9 : 06 / 10 juin 2016	10 / 1	2 / 9	8 / 3	4 / 7	6 / 5
13 au 17 juin 2016	FINALE COUPE GINETTE + RATTRAPAGES				
Jeudi 23 juin 2016	SOIREE DE REMISES DES RECOMPENSES				

CALENDRIER ET GRILLES – POULES DE 6

A 1 : 12 / 16 octobre 2015	1 / 2	3 / 4	5 / 6
A 2 : 02 / 06 novembre 2015	2 / 3	4 / 5	6 / 1
A 3 : 09 / 13 novembre 2015	1 / 4	2 / 6	3 / 5
MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015	FERIE - Victoire 14-18		
16 au 20 novembre 2015	1° TOUR DE LA COUPE GINETTE		
23 au 27 novembre 2015	RATRAPAGES		
A 4 : 30 nov. / 04 décembre 2015	5 / 1	4 / 2	6 / 3
A 5 : 07 / 11 décembre 2015	3 / 1	2 / 5	4 / 6
A 6 : 14 / 18 décembre 2015	RATRAPAGES		
19 décembre au 3 janvier 2016	Vacances Scolaires de Noël		
04 au 08 janvier 2016	RATRAPAGES		
R 1 : 11 / 15 janvier 2016	2 / 1	4 / 3	6 / 5
18 au 22 décembre 2016	2° TOUR DE LA COUPE GINETTE		
R 2 : 25 / 29 janvier 2016	3 / 2	5 / 4	1 / 6
R 3 : 01 / 05 février 2016	4 / 1	6 / 2	6 / 3
08 au 12 février 2016	1/8^{ème} de FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATRAPAGES		
15 au 19 février 2016	RATRAPAGES		
Jeudi 18 février 2016	Assemblée Générale des Clubs à mi-saison		
22 février au 6 mars 2016	Vacances scolaires d'Hiver		
R 4 : 07 / 11 mars 2016	1 / 5	2 / 4	3 / 6
R 2 : 14 / 18 mars 2016	1 / 3	5 / 2	6 / 4
21 / 25 mars 2016	RATRAPAGES		
LUNDI 28 mars 2016	FERIE – Pâques		
29 mars au 1^{er} avril 2016	QUART DE FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATRAPAGES		
04 / 08 avril 2016	PLAY OFF 1		
R 5 : 11 / 15 avril 2016	PLAY OFF 2		
16 avril au 1^{er} MAI 2016	Vacances Scolaires de Printemps		
02 / 06 mai 2016	RATRAPAGES		
JEUDI 5 MAI 2016	FERIE - Ascension		
09 au 13 mai 2016	DEMI-FINALE DE LA COUPE GINETTE + RATRAPAGES		
LUNDI 16 MAI 2016	FERIE - Pentecôte		
17 / 20 mai 2016	PLAY OFF 3		
23 / 27 mai 2015	RATRAPAGES		
30 mai au 3 juin 2016	RATRAPAGES		
06 / 10 juin 2016	RATRAPAGES		
13 au 17 juin 2016	FINALE COUPE GINETTE + RATRAPAGES		
Jeudi 23 juin 2016	SOIREE DE REMISES DES RECOMPENSES		

COMPOSITION DES POULES 6 X 6

6 X 6 MIXTE - POULE OR	
1	DRUNK'N MONKEYS (VC NOGENT)
2	LES VIPERES NOIRES (VC NOGENT)
3	REQUINS BLANC (VC NOGENT)
4	LES CRAZY FUGUS (VC NOGENT)
5	LES VENDANGEURS (AOST ST THIBAUT DES VIGNES)
6	LA RAÏA (SIX)
7	VSOP OZOIR 1
8	RSC CHAMPIGNY 1
9	LES ZANIMAUX (ES VILLIERS)
10	MOUSTACHE TEAM (ES VILLIERS)

6 X 6 MIXTE - POULE ARGENT	
1	CHO7 (ASAF)
2	TO'A KB (CSA KB)
3	ELAN BADA (ELAN CHEVILLY LARUE)
4	IVRY ONE (US IVRY)
5	VOJAM 6
6	LES MARVELS 6(AMAR RUNGIS)
7	JABBA WOCKEEZ (US LOGNES VB)
8	JEN ET SES SAINTS (AMIS DE LA NATURE VB)
9	ALAMBIC (ES VITRY)
10	ES VILLIERS D

6 x 6 MIXTE - POULE BRONZE	
1	SUCY 6.1
2	GO TEAM 1 (ES CAUDACIENNE)
3	LES VEAUX LAIDS (US CRETEIL)
4	OUISTITIS (US IVRY)
5	LES FOUS-TASTIQUES (LIMEIL BREVANNES VB)
6	LES CHATONS NINJAS (NOGENT VB)
7	V. S. G. (VOLLEY VILLENEUVE ST GEORGES)
8	VSOP OZOIR 2
9	LES BRANKS (RSC CHAMPIGNY)
10	RSC CHAMPIGNY 3

COMPOSITION DES POULES 4 X 4

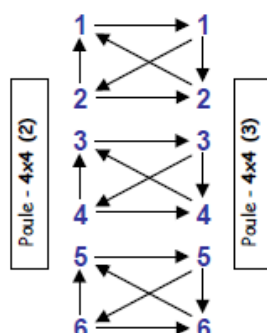
POULE 4X4 MIXTE « HARD »	
1	LES TOURISTES (ES VITRY)
2	DODO (US IVRY)
3	LES RHINOS FEROCES (VC NOGENT)
4	LES RE-LOUPS (VC NOGENT)
5	LES MARVELS 4 (AMAR RUNGIS)
6	LES COTOS DU VOJAM
7	LES DEMENAGEURS BRETONS (THIAIS VB)
8	MORT DE SOIF (SC DRAVEIL)
9	NAHCAC (AMICALE LAIQUE CACHAN)
10	POULPES WARRIORS (AMICALE LAIQUE CACHAN)

POULE 4X4 MIXTE « 2 »	
1	CAUDAC (ES CAUDACIENNE)
2	TEAM SUSPENSE (SC DRAVEIL)
3	BRETZELS (ELAN CHEVILLY LARUE)
4	LES POULETS EN COLERE (VC NOGENT)
5	USC 4
6	CRAZY NEW TEAM (LIMEIL BREVANNES VB)

POULE 4X4 MIXTE « 3 »	
1	MINI TO'A (CSA KB)
2	HOUBA HOUBA (US IVRY)
3	VOJAM 4
4	CHEVILLY 4x4 (ELAN CHEVILLY)
5	FEU VERT (LIMEIL BREVANNES VB)
6	LES GAILLARDS (ACL CHATEAU GAILLARD)

Rappel sur l'organisation des Play-OFF (pour le 4x4 Mixte)

Suite au classement final des deux poules 4x4 (2) & 4x4 (3), des matchs croisés entre les deux poules auront lieu comme suit :



Un classement sera effectué à l'issu des 3 matchs des Play-OFF (du 1^{er} au 12^{ème}).

A la suite de ce classement deux poules de niveaux seront formées pour le championnat 2016/2017 (dans la mesure où le nombre d'équipe ne changerait pas de manière significative).

ANNUAIRE DES EQUIPES CHAMPIONNAT 6 x 6 MIXTE

POULE OR

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
DRUNK'N MUNKY (VC NOGENT)	Jean -Pierre BELKHAYAT Tél.(D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.64.14.43.50 e-mail : jpbelkhat@gmail.com	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Mercredi de 20 h 00 à 22 h 15 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
VIPERES NOIRES (VC NOGENT)	Christophe LAFFRAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.16.89.91.78 e-mail : christophelaffrat@yahoo.fr	Gymnase Louis Armand Nogent Entrée rue du Maréchal Joffre Mercredi 20 h 00 à 22 h 15 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
LES REQUINS BLANCS (VC NOGENT)	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Mercredi 20 h 00 à 22 h 30 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
CRAZY FUGU (VC NOGENT)	Nicolas JOLYS Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.95.18.86 e-mail : nicolas_jolys@hotmail.com	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Mercredi 20 h 30 à 22 h 30 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
LES VENDANGEURS (AOST ST THIBAULT - 77)	Emmanuel COURTOIS Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.27.15.86 e-mail : emmanuel@courtois.info	Gymnase des Sablons St Thibault ds Vignes (77) Mardi de 20 h 30 à 23 h 00	Emmanuel COURTOIS Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.27.15.86 e-mail : emmanuel@courtois.info
LA RAÏA (ASSOCIATION 6)	Antoine FRANCHETEAU Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.28.23.23.72 e-mail : francheteau.antoine@gmail.com	Gymnase Henry Wallon 93, rue Louise Aglaé Cretté Vitry Lundi 20 h 00 à 22 h 00	Antoine FRANCHETEAU Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.28.23.23.72 e-mail : francheteau.antoine@gmail.com
VSOP 1 (OZOIR LA FERRIERE - 77)	Stéphanie MARIETTE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.17.94.18.95 e-mail : stefany0201@gmail.com	Gymnase Belle-Croix Rue Marcel Pagnol Ozoir la Ferrière Mercredi de 20 h 00 à 22 h 30 IMPERATIF	Stéphanie MARIETTE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.17.94.18.95 e-mail : stefany0201@gmail.com
RSC CHAMPIGNY 1	Marvin VALKE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.18.73.24.13 e-mail : valkemarvin@gmail.com	Gymnase Pascal Tabanelli 11, rue de Musselburgh (Collège Willy Ronis) Champigny Jeudi 20h00 à 22h00	Laurent POISSON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : helelaur@free.fr
LES ZANIMAUX (ES VILLIERS)	Pascal JOURDAIN Tél. (D) : 01.60.34.72.58 Tél. (T) : 01.55.77.55.02 Tél. (P) : 07.60.78.76.00 e-mail : pascaljourdain@yahoo.fr	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 22 h 50 IMPERATIF	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : a.kantar@aliceadsl.fr
MOUSTACHES TEAM (ES VILLIERS)	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : a.kantar@aliceadsl.fr	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 22 h 50 IMPERATIF	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : a.kantar@aliceadsl.fr

Poule ARGENT

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
CHO7 (AS AIR FRANCE)	Frédéric LEROY Tél. (D) : 09.52.16.72.14 Tél. (T) : 01.53.99.61.17 Tél. (P) : 06.14.33.14.66 e-mail : frleroy@airfrance.fr	Gymnase Air France 12, route Charles Tillon Orly Mardi et jeudi 19 h 30 à 22 h 00	José PORTE GARCIA Tél. (D) : Tél. (T) : 01.41.75.51.05 Tél. (P) : 06.63.76.25.00 e-mail : jlportegarcia@airfrance.fr
TOA KB (CSAKB VB)	Sylvain ANTOINE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.23.90.98 e-mail : sylvainantoine@free.fr	Halle des Sports – Terrain n° 2 53, rue du Professeur Bergonié Kremlin Bicêtre Jeudi 20 h 00 à 22 h 30	Sylvain ANTOINE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.23.90.98 e-mail : sylvainantoine@free.fr
ELAN BADA (ELAN CHEVILLY LARUE)	Cécile DUFOUR Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.20.58.01.82 e-mail : cecileog@free.fr	Gymnase Mistral 1, rue Frédéric Mistral Fresnes Mercredi 20 h 00 à 22 h 00	Christian GORCE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.69.50.47.99 e-mail : christian.gorce@gmail.com
IVRY ONE (US IVRY)	André ROIG Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.22.02.51.33 e-mail : aroig@euronext.com	Gymnase Venis Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Mercredi 20h30 à 22 h30 IMPERATIF	Patrick MONTASTIER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.01.78.28.41 e-mail : patrick.montastier@club-internet.fr
VOJAM « 6 » (VO JUVISY-ATHIS MONS – 91)	Audrey SAMSON Tél. (D) : 01.60.15.79.30 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.42.21.83.03 e-mail : audreyemiliesamson@wanadoo.fr	Gymnase Delaune 5 rue Petit Juvisy sur Orge (91) Mardi 20 h 10	Audrey SAMSON Tél. (D) : 01.60.15.79.30 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.42.21.83.03 e-mail : audreyemiliesamson@wanadoo.fr
LES MARVELS 6 (AMAR RUNGIS)	Matthieu GALLAND Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.07.04.33 e-mail : mat.galland@gmail.com	Espace du Sport 2, rue des Halliers - Rungis Jeudi 20 h 30 à 23 h 00	Matthieu GALLAND Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.07.04.33 e-mail : mat.galland@gmail.com
JABBA WOCKEEZ (US LOGNES VB - 77)	Michaël AUBRY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 07.61.76.20.81 e-mail : michael.aubry@basware.com	Gymnase de la Mallière Place Marcel Pagnol Lognes - 77 Mercredi 20 h 45 à 22 h 30 IMPERATIF	Michaël AUBRY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 07.61.76.20.81 e-mail : michael.aubry@basware.com
JEN ET SES SAINTS (AMIS DE LA NATURE VOLLEY – 93)	Jennifer GOMBERT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 07.62.57.94.12 e-mail : jane.gombert@gmail.com	Gymnase René Pallud 15, rue Jolio Curie Neuilly sur Marne (93) Jeudi 20 h 15 à 22 h 45	Cantolloni AN Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.17.82.65.55 e-mail : cantolloni.an@gmail.com
ALAMBIC (ES VITRY)	Bruno LEROY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.07.56.48.49 e-mail : b.leroy@sedifel.fr	Gymnase Henri Wallon 93, rue Louise Aglaë Cretté Vitry Mercredi 20 h 00 à 22 h 00 IMPÉRATIF	Bruno LEROY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.07.56.48.49 e-mail : b.leroy@sedifel.fr
ES VILLIERS D	Luc BLANCHARD Tél. (D) : 01.49.30.42.43 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.28.08.55.90 e-mail : lucblanchard22@yahoo.fr	Gymnase Yves Querlier 19, rue Entroncamento Villiers Lundi 20 h 10 à 22 h 50 IMPERATIF	Alain KANTARDJIAN Tél. (D) : 01.43.04.38.31 Tél. (T) : 01.43.07.45.40 Tél. (P) : 06.13.51.50.29 e-mail : a.kantar@aliceadsl.fr

Poule Bronze

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
SUCY 6.1 (ES SUCY)	Cyril LEPLAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.61.82.98.76 e-mail : cyril@essucy-volley.fr	Gymnase du Fort (près de la piscine) 32, avenue du Fort Sucy Mardi 20 h 30 à 23 h 00	Cyril LEPLAT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.61.82.98.76 e-mail : cyril@essucy-volley.fr
GO TEAM 1 (ES CAUDACIENNE)	Raphaël OLCZYK Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.04.54.06 e-mail : bizdobaz@hotmail.com	Halles des Violettes 2, rue Louis Aragon La Queue en Brie Mercredi 20h00 à 22h30	Fanny DARRICAU Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.43.97.24 e-mail : fanny138@orange.fr
LES CHATONS NINJAS (NOGENT VB)	Sébastien BOUCHER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.14.37.63.03 e-mail : seb.boucher@gmail.com	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi de 20 h 00 à 22h15 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
OUISTITIS (US IVRY)	Alexandra ORHAN Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.27.03.39.51 e-mail : alexandra.orhan@gmail.com	Gymnase Venis Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Mercredi 20h30 à 22 h30 IMPERATIF	Patrick MONTASTIER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.01.78.28.41 e-mail : patrick.montastier@club-internet.fr
LES FOUS-TASTIQUES (LIMEIL BREVANNES VOLLEY BALL)	Pascaline FAVARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.44.66.74 e-mail : pascaline.favard@gmail.com	Gymnase Budé Voie Georges Pompidou Limeil Brevannes Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Pascaline FAVARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.44.66.74 e-mail : pascaline.favard@gmail.com
LES VEAUX LAIDS (US CRETEIL)	Alban CHANEMOUGAME Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.81.51.39.88 e-mail : alban.chane@gmail.com	Gymnase des Guiblets Rue Camille Pissaro Créteil Jeudi 20h30 à 22h30	Elisabeth HO Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.64.08.29.28 e-mail : uscreteilvolleyball@gmail.com
V. S. G (VILLENEUVE ST GEORGES VB)	Sandrine KOLASIAK Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.21.36.09.81 e-mail : sandrinekolasiak@yahoo.fr.	Gymnase Léo Lagrange Avenue Léo Lagrange Villeneuve St Georges Jeudi 20 h 30 à 22 h 30	Bernard MAILLARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.16.51.79.73 e-mail : bernard910@sfr.fr
VSOP OZOIR 2	Edouard SONET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.50.37.74.27 e-mail : edouardsonet@hotmail.com	Gymnase Belle Croix Avenue Marcel Pagnol Ozoir la Ferrière (77) Mercredi 20h00 à 22h30 IMPERATIF	Stéphanie MARIETTE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.17.94.18.95 e-mail : stefany0201@gmail.com
LES BRANKS (RSC CHAMPIGNY)	Grégoire LETURGEZ Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.03.36.92.41 e-mail : leturgezgregoire@gmail.com	Gymnase Auguste Delaune 125, rue de Verdun (près de la piscine) Champigny Mercredi 20 h 30	Laurent POISSON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : helelaur@free.fr
RSC CHAMPIGNY 3	Laurent POISSON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : helelaur@free.fr	Gymnase Auguste Delaune 125, rue de Verdun (près de la piscine) Champigny Mercredi 20h30	Laurent POISSON Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.26.28.54.55 e-mail : helelaur@free.fr

ANNUAIRE DES EQUIPES CHAMPIONNAT 4 x 4 MIXTE

Poule Hard

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
NAHCAC (AMICALE LAÏQUE CACHAN)	Julien PANAÏTE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.88.72.64.30 e-mail : panaitejulien@gmail.com	Gymnase de la Plaine 11, rue François Rude Cachan Lundi 20 h 00 à 22 h 00	ROLAND PAYET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.12.55.50.68 e-mail : ethanielle@hotmail.fr
LES DODOS (US IVRY)	Lionel VERNAZOBRES Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.07.59.68.58 e-mail volix@wanadoo.fr	Gymnase Venis Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Lundi 20h30 à 22 h30 IMPERATIF	Patrick MONTASTIER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.01.78.28.41 e-mail : patrick.montastier@club-internet.fr
LES RHINOS FEROCES (VC NOGENT)	Wendy DOUCET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.07.28.82.96 e-mail : wendydoucet@hotmail.com	Gymnase Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi 20 h 00 à 22 h 15 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
LES RE-LOUPS (NOVENT VB)	Alexandre PREVOST Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.98.22.87.15 e-mail : ralex2vitry@hotmail.com	Gymnase du Lycée Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi de 20 h 00 à 22 h 15 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
LES MARVELS 4 (AMAR RUNGIS)	Yannick NEDJAR Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.88.87.32.73 e-mail : ynedjar@hotmail.fr	Espace du Sport 2, rue des Halliers - Rungis Jeudi 20 h 30 à 23 h 00	Matthieu GALLAND Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.84.07.04.33 e-mail : mat.galland@gmail.com
LES COTOS DU VOJAM (VO JUVISY-ATHIS MONS - 91)	Julien GARRIC Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.65.29.48.90 e-mail : neilujulien@hotmail.com	Gymnase Delaune 5, rue Petit 91260 Juvisy Jeudi 20h30	Audrey SAMSON Tél. (D) : 01.60.15.79.30 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.42.21.83.03 e-mail : audreyemiliesamson@wanadoo.fr
LES DEMENAGEURS BRETONS (THIAIS VB)	Domenico RASTELLI Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.32.16.61.95 e-mail : domenikorastelli@hotmail.com	Gymnase Schuman 60, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny Thiais Jeudi 20 h00 à 22 h 30	Fatah AMARA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.67.75.74.93 e-mail : fatahamara0712@gmail.com
LES MORTS DE SOIF (SC DRAVEIL 91)	Michel MUXAGATA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.85.81.54.76 e-mail : michel.muxagata@free.fr	Gymnase de la Citadelle 13, rue de la Citadelle Draveil Mercredi 21 h 00 à 22 h 30 IMPERATIF	Michel MUXAGATA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.85.81.54.76 e-mail : michel.muxagata@free.fr
LES TOURISTES (ES VITRY)	Pierrick MEUNIER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.70.38.18.80 e-mail : meunier.pierrick@neuf.fr	Palais des Sports M. Thorez 12, avenue Henri Barbusse Vitry Mercredi de 20 h 00 à 22 h 30	Bruno LEROY Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.07.56.48.49 e-mail : b.leroy@sedifel.fr
POULPES WARRIORS (AMICALE LAÏC CACHAN)	Aurélien BAILLARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.82.10.24.55 e-mail : baillard@intechinfo.fr	Gymnase de la Plaine 11, rue François Rude Cachan Mercredi 20 h 30 à 22 h 30	Roland PAYET Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.12.55.50.68 e-mail : ethanielle@hotmail.fr

Poule 2

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
CAUDAC (ES CAUDACIENNE)	Vincent LESCLINGAND Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.66.86.51.33 e-mail : vincesppa@orange.fr	Halles des Violettes 2, rue Louis Aragon La Queue en Brie Mardi 20h00 à 22h30	Fanny DARRICAU Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.29.43.97.24 e-mail : fanny138@orange.fr
TEAM SUSPENSE (SC DRAVEIL 91)	Antonio PEREIRA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.82.34.70.30 e-mail : antoniopereira.pro@gmail.com	Gymnase de la Citadelle Rue de la Citadelle 91210 Draveil Vendredi 20h30 à 22h30 IMPERATIF	Michel MUXAGATA Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.85.81.54.76 e-mail : michel.muxagata@free.fr
BRETZELS (ELAN CHEVILLY LARUE)	Gabriel MEYER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.99.34.35.78 e-mail : gabriel.meyer@hotmail.fr	Gymnase Mistral 1, rue Frédéric Mistral Fresnes Lundi 20 h 00 à 22 h 00	Christian GORCE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.69.50.47.99 e-mail : christian.gorce@gmail.com
LES POULETS EN COLERE (VC NOGENT)	Aurélien CLEMENT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.35.33.15 e-mail : aurelio.clement@gmail.com	Gymnase Louis Armand 173, boulevard de Strasbourg Nogent Jeudi 20 h 00 à 22 h 15 IMPERATIF	Romain ESSERMEANT Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.79.65.64.14 e-mail : romainessermeant@yahoo.fr
USC 4 (US CRETEIL)	Serge DEJOYE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.73.94.44.03 e-mail : smdejoye@free.fr	Gymnase Pasteur Rue Henri Matisse Créteil Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Elisabeth HO Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.64.08.29.28 e-mail : uscreteilvolleyball@gmail.com
CRAZY NEW TEAM (LIMEIL BREVANNES VB)	Jennifer DUPUIS Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.58.73.20.00 e-mail : jaynephone@yahoo.fr	Gymnase Budé Voie Georges Pompidou Limeil Brévannes Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Pascaline FAVARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.44.66.74 e-mail : pascaline.favard@gmail.com

Poule 3

EQUIPES	Capitaine de l'équipe	Installations	Correspondant club
MINI TO'A (CSA KB VB)	Sylvain ANTOINE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.23.90.98 e-mail : sylvainantoine@free.fr	Halle des Sports – Terrain n° 2 53, rue du Professeur Bergonié Kremlin Bicêtre Jeudi 20 h 00 à 22 h 30	Sylvain ANTOINE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.75.23.90.98 e-mail : sylvainantoine@free.fr
HOUBA HOUBA (US IVRY)	Guillaume ORAIN Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.61.93.51.58 e-mail : guillaumeorain@hotmail.fr	Gymnase Venise Gosnat 30 rue Amédée Huon Ivry Mercredi 20h30 à 22 h30 IMPERATIF	Patrick MONTASTIER Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.01.78.28.41 e-mail : patrick.montastier@club-internet.fr
VOJAM 4	Marion DELMAR Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.88.99.45.65 e-mail : delmar.marion@gmail.com	Gymnase Delaune 5, rue Petit 91260 Juvisy Mardi et Jeudi 20h30	Audrey SAMSON Tél. (D) : 01.60.15.79.30 Tél. (T) : Tél. (P) : 06.42.21.83.03 e-mail : audreyemiliesamson@wanadoo.fr
CHEVILLY 4x4 (ELAN CHEVILLY LARUE)	Laurent ROSSEEUW Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.34.35.11.30 e-mail : rosseeuwlaurent@yahoo.fr	Gymnase Marcel Paul Rue Edith Piaf Chevilly Larue Mardi 20h00 à 22h00	Christian GORCE Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.69.50.47.99 e-mail : christian.gorce@gmail.com
FEU VERT (LIMEIL BREVANNES VB)	Jérôme ARTAUD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.87.93.45.71 e-mail : jerome.artaud@hotmail.fr	Gymnase Budé Voie Georges Pompidou Limeil Brévannes Mardi 20 h 30 à 22 h 30	Pascaline FAVARD Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.60.44.66.74 e-mail : pascaline.favard70@gmail.com
LES GAILLARDS (ACL CHATEAU GAILLARD)	Frédérique HERNANDEZ Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.65.27.48.46 e-mail : frederique.hernandez@gmail.com	Gymnase Delacroix Rue du Maréchal Maunoury Maisons Alfort Mercredi 20h00 à 22h00 IMPERATIF	Frédérique HERNANDEZ Tél. (D) : Tél. (T) : Tél. (P) : 06.65.27.48.46 e-mail : frederique.hernandez@gmail.com



<http://fsgt94.volley.free.fr>

REGLEMENT - VOLLEY BALL SEMAINE

CHAMPIONNAT & COUPE GINETTE

(Version de sept 2015)

COMITE VAL DE MARNE

115, avenue Maurice Thorez – 94200 IVRY

Téléphone : 01.49.87.08.50 - Fax : 01.49.87.08.51 - E-mail : fsgt94@wanadoo.fr

1^{ERE} PARTIE - CADRE COMMUN AUX DEUX EPREUVES :

ARTICLE - 1.1

La Commission Départementale Volley-ball Semaine est élue par les représentants des équipes lors de l'Assemblée Générale de début de saison, pour un mandat d'une année.

Cette commission s'emploiera à faire respecter le présent Règlement ainsi que les valeurs défendues par la FSGT.

ARTICLE - 1.2

Les matchs se déroulent le soir en semaine, selon le calendrier établi en début de saison et suivant les modalités définies à l'article 1.3.

ARTICLE - 1.3

Au cours de la saison deux épreuves sont organisées simultanément :

- Un **championnat** se déroulant en **DEUX** phases : "Aller " et " Retour ",
- et une **Coupe "Ginette"**, mélangeant toutes les poules du championnat (*les équipes qui ne voudraient y participer devront le faire savoir avant le début du championnat*).

Il existe plusieurs championnats différents :

- 6x6 mixte
- 4x4 mixte

ARTICLE - 1.4

Dans le calendrier, l'équipe première nommée est l'équipe recevante.

ARTICLE - 1.5 - l'arbitrage.

L'arbitrage principal sera effectué par le club recevant. Nul besoin d'avoir un arbitre officiel. Le poste de deuxième arbitre sera assuré, dans la mesure du possible, par l'équipe visiteuse; afin de prévenir d'éventuelles contestations émises par les capitaines des deux équipes en compétition.

A défaut, cela incombera au club recevant. TOUT ARBITRE COMMENCANT UN SET EST OBLIGE DE LE TERMINER (Sauf en cas de remplacement d'un joueur blessé sur le terrain).

Toutefois si par manque de joueur, l'équipe recevante, ne peut pas assurer l'arbitrage, la rencontre peut se jouer en auto arbitrage.

ARTICLE - 1.6

Les arbitres sont seuls juges sur le terrain. Seuls les capitaines sont autorisés à s'adresser à eux en termes COURTOIS.

ARTICLE - 1.7 - Les licences.

Toute personne participant à nos compétitions à quelque titre que ce soit (joueurs, arbitres ou entraîneurs), **doit être en possession d'une licence OMNISPORT FSGT à jour (plastifiée avec photographie)** et validé par le Comité.

Pour que son club puisse lui établir sa licence auprès de la FSGT, le joueur devra OBLIGATOIREMENT présenter à son responsable, un certificat d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition, avoir lu l'imprimé concernant les garanties de l'assurance proposée par la FSGT et signé l'attestation correspondante.

Un joueur ne peut être licencié que dans un seul club (Volley) du Val de Marne. Il ne pourra défendre les couleurs d'aucun autre club, quelle que soit la compétition.

Tout joueur a la possibilité de changer UNE SEULE FOIS DANS LA SAISON de club. Il devra pour ce faire, se procurer un document de MUTATION auprès de son Comité, qui seul pourra valider celle-ci avec l'accord des deux clubs concernés.

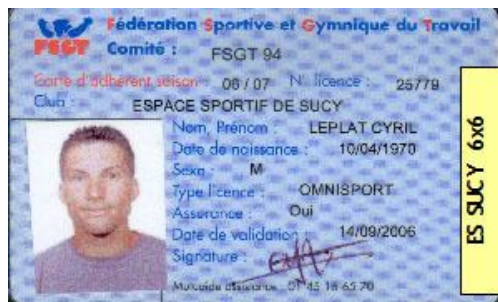
ARTICLE - 1.8

Chaque équipe doit présenter ses licences (ou à défaut une pièce d'identité) **AVANT** le match au capitaine de l'équipe adverse, afin qu'il puisse vérifier la concordance entre les joueurs PRESENTS sur le terrain avec ceux figurant sur la feuille de match. Toute personne non inscrite sur la feuille de match ne pourra pas prendre part à la rencontre.

Toutefois, tout joueur absent au début d'une rencontre pourra participer au match, après avoir présenté sa licence et s'être fait inscrire sur la feuille de match. Il ne pourra pénétrer sur le terrain qu'au DEBUT du set suivant.

Tout joueur (joueuse) ne pouvant pas justifier de son identité ne peut pas participer à la rencontre.

Faire évoluer dans son équipe un joueur non licencié ou licencié dans un autre club, ou pour une autre équipe, **entraînera la perte automatique du match** pour son équipe (0 point, 0 sets), contre (2 points, 3 sets) à l'équipe adverse.



Afin de bien distinguer dans quelle équipe évolue le licencié, le nom de son équipe devra être inscrit sur la licence **avant la plastification**.

Attention, pour les clubs à plusieurs équipes, le signe distinctif ("A", "B", "1" ou "2") devra apparaître.

De même, pour les joueurs évoluant dans le championnat 6x6 et 4x4, le nom des 2 équipes devra y figurer.

Nous vous demandons de mentionner l'équipe, suivant l'exemple ci-contre.

ARTICLE - 1.9 - Les bordereaux de composition d'équipes

Les clubs devront faire parvenir à leur responsable de Poule, **avant le début des compétitions**, la liste de composition de leur équipe sur laquelle figureront :

- **Le nom de l'équipe** en toute lettre, avec son signe distinctif ("A", "B", "1" ou "2")
- Le Nom, Prénom, N° de licence pour chaque joueur de l'équipe.

Aucune limitation en nombre, à condition que tous les joueurs présents sur la feuille de match soient dûment licenciés et inscrits sur les listes de composition d'équipes.

Un joueur évoluant dans un autre Championnat que celui du Val de Marne et qui souhaiterait participer avec son club dans le Championnat 94 devra obligatoirement figurer sur la liste de composition de l'équipe choisie, et **préciser le dans quel comité il évolue également**.

Le non-respect de cette clause entraînera **la perte du match** où un tel joueur a pris part (0 point, 0 sets) pour l'équipe contrevenante, contre 2 points, 3 sets à l'équipe adverse.

ARTICLE - 1.10 - Renforts

Pour les clubs ayant plusieurs équipes évoluant dans **le même championnat** (cf. l'article 1.3), **aucun "renfort" n'est possible**.

Le non-respect de cette clause entraînera **la perte du match** où un tel joueur a pris part (0 point, 0 sets) pour l'équipe contrevenante.

Le fait qu'un (ou des joueurs) d'une équipe 6x6 joue(nt) également dans l'équipe 4x4 (d'un même club), n'est pas considéré comme un renfort (ce n'est pas le même championnat). L'inverse étant également admis => 4x4 vers 6x6. Il est bien évident que ces joueurs doivent figurer sur les bordereaux des deux équipes. **Un joueur n'a pas le droit de jouer dans deux matches, le même jour**.

ARTICLE - 1.11 - Les AG

Chaque équipe participant au Championnat doit être représentée à chacune des **trois Assemblées** de la saison. Toute absence sera sanctionnée par **deux points de pénalité** (par assemblée) au classement final.

Si à l'heure d'ouverture de la séance, 50% des équipes inscrites aux championnats sont présentes, l'assemblée pourra débiter.

Une **absence exceptionnelle** pourra être accordée (sans pénalité) aux équipes faisant un match de rattrapage le jour de l'AG de mi saison.

Par ailleurs, les récompenses du Championnat ne sont remises qu'aux équipes vainqueurs **présentes** lors de l'Assemblée de fin de saison (Soirée de remise des récompenses). Celles de la Coupe Ginette sont remises à l'issue des Finales.

ARTICLE - 1.12 - Les feuilles de matchs

L'envoi de la feuille de match **incombe à l'équipe RECEVANTE**, quel que soit le score final de la rencontre. Elle doit être expédiée le **LENDEMAIN** de la rencontre, ou au plus tard le **LUNDI** de la semaine suivant celle de la rencontre (dernier délai), au responsable de la Poule, le "cachet de la poste faisant foi".

En cas de non-respect de cette clause, l'équipe fautive aura match perdu 3 sets à 0 (0/25 – 0/25 – 0/25).

Dans le cas d'un envoi par fax ou par mail (**dans les mêmes délais**), l'original devra être fourni au responsable lors de l'Assemblée Générale la plus proche.

EN CAS DE MATCH NON JOUE, LE GESTIONNAIRE DE LA POULE DOIT ETRE AVERTI PAR LES DEUX ÉQUIPES AU PLUS TARD LE LENDEMAIN DU JOUR PREVU POUR LA RENCONTRE.

ARTICLE - 1.13 - Nb. joueurs

Chaque équipe doit présenter **AU MOINS 5 joueurs** (championnat 6x6), et **3 joueurs** (championnat 4x4) sur le terrain.

Si aucune entente de report n'a pu être trouvée entre les deux capitaines, **le match sera perdu par l'équipe incomplète** (3/0 et 25/0 - 25/0 - 25/0).

Un accord différent peut intervenir entre les deux équipes avant le début de la rencontre. Aucune réclamation ne sera admise après le match si cela n'a pas été effectif en début de rencontre.

Lors des rencontres de coupe Ginette, les équipes doivent évoluer dans la même configuration que celle de leur Poule (4x4 ou 6x6) sauf accord entre les capitaines.

ARTICLE - 1.14 - horaire de salle

Vu les impératifs horaires de disponibilité de certaines salles, les matches doivent impérativement commencer VINGT minutes après l'heure de début d'obtention de la salle (Horaire figurant sur le document d'inscription de l'équipe et repris dans le mémento).

Passé ce délai, le premier set sera perdu par l'équipe incomplète. Il en sera de même pour le second set au bout de 10 minutes supplémentaires. Perte du match après 20 minutes de retard (soit 40 min après l'heure d'obtention de la salle).

L'horaire de début de match devra **OBLIGATOIREMENT** figurer sur la feuille de match. **Aucune réclamation ne sera admise après le match** si cet horaire n'y figure pas.

Cette article sera complété par l'article 2.1 (pour le championnat) et l'article 3.4 (pour la Coupe Ginette)

ARTICLE - 1.15

L'équipe VISITEUSE doit IMPERATIVEMENT prendre contact avec son adversaire la semaine précédant celle de la rencontre pour confirmation de la date, du lieu et de l'heure de la rencontre.

L'équipe RECEVANTE avertira son adversaire si une modification intervient dans les renseignements figurant au mémento de début de saison. (Horaire, lieu, durée, etc.)

ARTICLE - 1.16

Toute réclamation ou tout incident intervenant au cours d'une rencontre doit être mentionné dans la case "observations" prévue à cet effet et **signée par les capitaines et l'arbitre.**

Chaque équipe adressera un courrier circonstancié de l'évènement à la Commission départementale, faute de quoi, aucune autre réclamation, après l'envoi de la feuille de match ne sera admise, ni recevable.

Les incidents survenant lors d'une rencontre ne peuvent être discutés que par les Capitaines à l'exclusion de tout autre joueur.

ARTICLE - 1.17 (**Modif 2015-2016**)

Les nouvelles règles de jeu sont :

- **Les nouvelles règles de la FIVB (2015-2016)** sont misent en place dans nos différentes compétitions.
(tout touché de fils est désormais considéré comme une faute (*voir Chapitre 4 § 11 des règles FFVB, téléchargeable sur notre site*).
- **L'Application de la règle Libéro**, voir 4^{ème} Partie.

Rappel : Maintien des deux temps morts possibles par équipe et par set.

ARTICLE - 1.18 - saisie internet

Saisie obligatoire des résultats sur internet par l'équipe RECEVANTE, quel que soit le résultat de la rencontre (<http://fsgt94.volley.free.fr>). **Elle doit être exécutée le LENDEMAIN de la rencontre**, ou au plus tard le **LUNDI** de la semaine suivant celle de la rencontre. Passé ce délai, une pénalité de 1 point sera appliquée si la feuille de match a été envoyée (sinon le match sera déclaré comme Perdu 0/3 - 0/25).

En cas de match reporté, l'équipe recevante devra impérativement indiquer la date prévue pour jouer la rencontre, dans les mêmes délais que la saisie du résultat, sous peine d'avoir un point de pénalité.

La saisie des scores sur Internet, ne remet pas en cause l'expédition de la Feuille de Match au responsable de la Poule, dans les délais prévus au Règlement (le lendemain de la rencontre et au plus tard le lundi qui suit le déroulement de la rencontre - Art 1.12)

2^{EME} PARTIE - CADRE REGLEMENTAIRE AU CHAMPIONNAT 6x6 & 4x4.

ARTICLE - 2.1 - Impératif horaires

Pour les équipes qui ont des impératifs horaires sur leurs installations, les deux capitaines doivent se mettre d'accord **avant le début de la rencontre**, sur la marche à suivre **dans le cas où le match ne pourrait aller à son terme**.

Trois possibilités vous sont offertes :

- Rejouer le match à une autre date.
- Finir le match à une autre date (en recommençant ou continuant le set en cours).
- Rester sur le score à la fin du créneau horaire.

Pour les deux premiers cas (match à rejouer ou à continuer) une date est à déterminer, avant la fin de la phase concernée, par les deux capitaines qui devront prévenir leur responsable de poule le lendemain de la rencontre, des modalités prises. **L'équipe recevante devra quand même envoyer** la feuille de match "provisoire" dans les mêmes conditions énoncées dans l'article 1.12, et une nouvelle feuille viendra remplacer ou compléter la première à l'issue de la nouvelle rencontre.

Si les capitaines ont choisi le 3ème cas (en rester sur le score), le gain du match sera comptabilisé comme suit :

- Le dernier set engagé (interrompu) **sera comptabilisé**, et donné gagnant à l'équipe qui aura marqué le plus de points. Ensuite :
 - A inégalité de sets (2-0, 2-1), le gagnant de la rencontre sera l'équipe qui aura le plus de sets.
 - A égalité de sets (1-1 ou 2-2), il sera procédé au décompte des points marqués lors de chaque set pour départager les deux équipes. La victoire allant à l'équipe qui aura marquée le plus de points sur la totalité des sets.

Si toute fois une égalité parfaite était constatée (même NB de set et même point avérage), les deux équipes doivent se mettre d'accord de suite pour finir le match ou le rejouer sur une semaine de rattrapage. Si aucun accord n'était trouvé c'est la commission qui tranchera.

ARTICLE - 2.2 - Mixité

Une équipe mixte opposée à **une équipe masculine** (non mixte), débutera chaque set avec un **BONUS de 2 points pour la première fille, plus 1 point pour chaque fille supplémentaire**.

Pour le tie-break, l'équipe mixte débutera avec **1 point de bonus par fille**.

Dans le cas d'une rencontre d'une équipe mixte opposée à une autre mixte, l'équipe mixte avec le plus grand nombre de fille sur le terrain, débutera chaque set avec un **BONUS de 1 point pour chaque fille supplémentaire** (*idem pour le tie-break*).

Pour favoriser le fair-play, chaque fille débutant un set, ne pourra être remplacé que par une autre fille (sauf en cas de blessure).

ARTICLE - 2.3 - Report de Match

Tout report de match est à éviter. Il sera tout de même possible d'obtenir le bénéfice **de 2 reports par phase avec un maximum de 3 reports dans l'année**, à condition que le responsable de la Poule soit informé du report et de la date prévue pour jouer la rencontre. **Tout match reporté doit se jouer sur la première semaine de report prévu au calendrier** après la date initialement prévue pour le match, sauf accord particulier entre les deux équipes qui le **SIGNE AU RESPONSABLE DE LA POULE**, à condition qu'une date ferme soit fixée immédiatement. Tout autre report sera considéré comme forfait pour l'équipe demandeuse. Aucun match ne peut être reporté sur la phase suivante.

Les deux responsables d'équipes doivent impérativement adresser un message au gestionnaire de la poule, **en précisant l'équipe qui demande ce report, avec le motif. Cette date devra obligatoirement être FERME** (tout autre report sera considéré comme forfait pour l'équipe demandeuse pour le même match).

Lorsque le 1^{er} report est refusé, 3 cas peuvent se présenter :

- le match est joué normalement à la date initialement programmée.
- l'équipe ayant demandé le report, ne joue pas le match, perd par 3 sets à 0 sur le score de 25 à 0 sans pénalité.
- l'équipe ayant refusé le report, ne joue pas le match, perd par forfait.

Le match sera **perdu pour les 2 équipes** dans les cas suivant :

- En cas de match non joué à la date prévue, sans avoir prévenu le gestionnaire de poule.
- Demande de report non formulée par les 2 équipes auprès du gestionnaire de poule.

ARTICLE - 2.4 - Équipes non présente

Toute équipe absente lors d'une rencontre prévue et n'ayant averti ni son adversaire ni son responsable de poule sera déclarée FORFAIT pour ce match **par la Commission départementale** (0 point, 0 set).

Le gain du match ira à l'équipe présente qui devra néanmoins envoyer, au gestionnaire de la poule, la feuille de match dûment remplie avec indication des joueurs présents de son équipe et la mention "équipe adverse non présente".

DEUX forfaits seront admis par phase. Tout autre forfait entraînera le Forfait Général pour la phase.

ARTICLE - 2.5 - Les classements

En cas d'égalité parfaite, après différence de points, différence de set, la différence se fera au regard de la rencontre particulière (et non au ratio).

3^{ème} Partie - CADRE REGLEMENTAIRE A LA COUPE GINETTE.

ARTICLE - 3.1 - Report.

Aucun report de match n'est possible lors de la coupe.

L'équipe ne se présentant pas à la date de la rencontre, sera déclarée FORFAIT pour ce match **par la Commission départementale**.

Des conditions particulières pourront être mises en place, **avec l'autorisation** de la Commission Départementale ou du responsable de la Coupe si celui a été nommé.

ARTICLE - 3.2 - Configuration des équipes **(Modif 2015-2016)**

Lors des rencontres de Coupe Ginette, les équipes doivent évoluer dans la même configuration que celle de leur championnat (4x4 ou 6x6)

Lorsqu'une équipe 6x6 rencontre une équipe 4x4, un accord peut intervenir pour que les deux capitaine pour que les deux équipes puissent évoluer avec le même nombre de joueur (6 contre 6 ou 4 contre 4) pour la durée totale de la rencontre. Ceci devra être consigné sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Aucune réclamation ne sera admise après le match. En cas de désaccord, les équipes resteront dans leur configuration de base.

ARTICLE - 3.3 - Mixité

Lors de matchs de catégories différentes, un BONUS sera appliqué à chaque début de set aux équipes Mixtes ou Féminines qui rencontreront une équipe MASCULINE.

L'équipe débutera chaque set avec un **BONUS de 2 points pour la première fille, plus 1 point pour chaque fille supplémentaire.** *Pour le tie-break, l'équipe mixte débutera avec 1 point de bonus par fille.*

Dans le cas d'une rencontre d'une équipe mixte opposée à une autre mixte, l'équipe mixte avec le plus grand nombre de fille sur le terrain, débutera chaque set avec un **BONUS de 1 point pour chaque fille supplémentaire** (*idem pour le tie-break*).

Pour favoriser le fair-play, chaque fille débutant un set, ne pourra être remplacé que par une autre fille (sauf en cas de blessure).

ARTICLE - 3.4 - Impératif horaire

Si le match est interrompu avant le terme, le gain du match sera comptabilisé comme suit :

- Le dernier set engagé (interrompu) **sera comptabilisé**, et donné gagnant à l'équipe qui aura marqué le plus de points. Ensuite :
 - A inégalité de sets (2-0, 2-1), le gagnant de la rencontre sera l'équipe qui aura le plus de sets.
 - A égalité de sets (1-1 ou 2-2), il sera procédé au décompte des points marqués lors de chaque set pour départager les deux équipes. La victoire ira à l'équipe ayant marqué le plus de points sur la totalité des sets.
Si toute fois une égalité parfaite était constatée (même NB de set et même point avérage), les deux équipes doivent se mettre d'accord de suite pour finir le match ou le rejouer le plus rapidement possible avant le tour suivant. Si aucun accord n'était trouvé c'est la commission qui tranchera.

ARTICLE - 3.5 - Équipes non présente.

Toute équipe absente lors d'une rencontre prévue et n'ayant averti ni son adversaire ni le responsable de la Coupe, sera déclarée FORFAIT pour ce match **par la Commission Départementale**, et sera éliminée de la compétition. Le gain du match ira à l'équipe présente qui devra néanmoins envoyer, au gestionnaire de la coupe, la feuille de match dûment remplie avec indication des joueurs présents et la mention "équipe adverse non présente".

4^{EME} PARTIE – APPLICATION DE REGLE DU LIBERO.

ARTICLE - 4.1 - application de la règle.

Le jeu avec un LIBERO, est **mis en place en poule OR** et peut se jouer en Poule Argent avec accord des arbitres.

La règle du LIBERO ne peut être appliquée qu'avec un effectif minimum de 7 joueurs présents lors de la rencontre.

ARTICLE - 4.2 - Désignation du LIBERO.

Le joueur LIBERO doit porter une tenue qui doit contraster nettement avec celles du reste de l'équipe (couleur / maillot / dessin)

Un LIBERO différent peut être déterminé set par set.

ARTICLE - 4.3 - Actions permises au LIBERO.

Les actions de jeu

- Le LIBERO peut remplacer n'importe quel joueur de la ligne arrière.
- Le LIBERO ne peut jouer que comme joueur arrière et n'est pas autorisé à effectuer une frappe d'attaque (balle située au dessus du filet) où que ce soit (terrain de jeux : zone avant et zone arrière et zone libre)
- Il n'a pas le droit de servir, de contrer ou de faire une tentative de contre.
- Un ballon provenant d'une passe de touche haute, effectuée par LIBERO dans la zone avant (zone des 3 mètres), ne peut être attaqué au dessus du filet.
- Si le LIBERO effectue la même action derrière sa zone avant (en dehors de la zone des 3 mètres), le ballon peut être attaqué librement.

Changement de joueur LIBERO

- Le changement de LIBERO n'est pas comptabilisé comme un remplacement régulier.
- Leur nombre n'est pas limité, mais il doit y avoir au moins un échange de jeu entre la sortie d'un LIBERO et le retour d'un nouveau sur le terrain.
- Le LIBERO ne peut être changé que par le joueur qu'il à lui-même remplacé sur le terrain.
- Les changements doivent avoir lieu entre deux échanges et avant le coup de sifflet pour le service. Le LIBERO et le joueur changé ne peuvent entrer ou sortir du terrain que par une ligne de côté.

Désignation d'un nouveau LIBERO

- En cas de blessure du LIBERO, l'équipe doit finir le set commencé sans LIBERO (sauf retour possible du LIBERO blessé).
- En cas de blessure d'un autre joueur que le LIBERO et sans possibilité de le remplacer, la règle du LIBERO s'annule.

ARTICLE - 4.4 - Spécificités liées à notre Championnat.

- Un LIBERO différent peut être déterminé set par set.
- **En coupe Ginette** en cas de rencontre entre une équipe de poule OR évoluant avec un LIBERO et une équipe d'une autre poule, l'application du LIBERO ne peut se faire seulement si l'arbitre se sent apte à l'arbitrer.
- Pour toutes les rencontres du championnat poule OR la possibilité d'évoluer avec un LIBERO est laissée libre à chaque équipe.
- **Si le LIBERO est l'unique fille** de l'équipe, celle-ci n'est pas considérée comme Mixte.
- L'unique fille de l'équipe, ne peut être remplacée par le LIBERO, sauf si c'est un LIBERO Féminin.

L'ensemble des modifications de ce présent règlement a été adopté à la majorité des présents, lors de l'Assemblée Générale de début de saison qui a eu lieu le 24 septembre 2015